



Être membre à la SARL

Pour devenir membre, il suffit de remplir le formulaire d'adhésion et de payer sa cotisation annuelle. L'abonnement est valide pour une durée d'un an, **du 1^{er} septembre au 31 août**. On peut adhérer à tout moment dans l'année.

Voici les tarifs de cotisations :

Membre famille (25\$) : Un adulte ayant une ou des personnes autistes à leur charge.

Membre adulte (25\$) : Dans cette catégorie, nous trouvons des adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme.

Individu (35\$) : Grands-Parents, tantes, oncles, etc.

Professionnel (50\$) : Enseignants, intervenants, psychologues, etc.

Membre corporatif (100\$) : École, garderie, municipalité, etc.

Être membre de la SARL vous donne accès à plusieurs services selon votre catégorie de membre :

- Accueil, référence, information sur les services disponibles
- Aide À l'obtention de diverses subventions
- Rencontre parents
- Formations et conférences
- Activités familiales
- Mathériathèque
- Centre de documentation
- Activités de sensibilisation sur mesure
- Mois de l'autisme
- Ateliers Azimut
- Activités estivales
- Centres de jour
- Rencontres adultes « Le club adulte »
- Présence aux plans d'intervention (PI) et au plan de services individualisé et intersectoriel (PSII)
- Plateau de travail
- Groupe de pairs TSA
- Création de matériel

L'adhésion annuelle est obligatoire pour avoir accès à ces services. En cas de non-paiement et de non-renouvellement, cela entrainera un arrêt de service.

À noter que l'organisme procède à une politique de fréquentation de services!



Société de l'Autisme de Lanaudière



sarl@autisme-lanaudiere.org



450.759.9788 poste 1



autismelanaudiere.org